

Quelqufois on demande un warrant pour chercher des effets volés, et comme c'est un cas particulier qui demande de la circonspection, on donne ici un modèle de la déposition et du warrant, avec les termes techniques, sans lesquels il ne peut être accordé.

*Province du Bas-Canada, } Pardevant moi
District de Québec. } Jean Masse,*

Ecuyer, Juge à Paix, résidant à Saint Thomas, dans le Comté de Devon, dans le District sus-dit, est comparu Louis Allié, Marchand du dit lieu, lequel après serment duement prêté sur les Evangiles, dépose et dit qu'il lui a été scéloneusement pris et enlevé, la nuit dernière par quelqu'un à lui inconnu, d'un appentif appuyé sur la maison qu'il habite au village de St. Thomas et qui lui sert de magasin, un rouleau de tabac du pays, pesant environ 30 livres valant un chelin la livre, une tinette de beurre salé, de 40lb. environ, valant trente sols la livre, et un quartier de bœuf, pesant environ cent livres et valant huit sols la livre; que s'étant levé de grand matin aujourd'hui il s'est apperçu que la porte avoit été forcée et comme il a fait la nuit dernière une petite neige, il a apperçu des pistes d'hommes, qu'il a sui-